

V.1. Suivi des recommandations des années antérieures

V. VÉRIFICATION D'OPTIMISATION DES RESSOURCES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

V.1. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

Le pourcentage de recommandations du Vérificateur général qui ont fait l'objet de mesures correctives concrètes est un indicateur essentiel pour s'assurer que les services et les arrondissements appliquent promptement ses recommandations.

La politique du Bureau du vérificateur général (BVG) est d'amorcer le suivi des recommandations au cours de l'année suivant leur parution dans le rapport annuel. Le cycle du suivi des recommandations d'une année donnée s'échelonne généralement sur un horizon n'excédant pas trois ans, sauf dans des circonstances très particulières, où certaines recommandations font l'objet d'un suivi pour une ou deux années additionnelles.

Le résultat des suivis effectués en ce qui a trait aux recommandations formulées de 2005 à 2009 (publiées dans les rapports annuels de 2006 à 2010 et les deux rapports spéciaux de 2009) est présenté au tableau 1.

En effet, deux rapports spéciaux ont été publiés par le BVG en 2009. L'un concernait la SHDM (avril 2009) et l'autre la Ville de Montréal, notamment les compteurs d'eau dans les ICI et l'optimisation du réseau (septembre 2009). Le dossier « Projet Faubourg Contrecoeur » a été intégré dans le rapport spécial de la SHDM d'avril 2009 bien que les recommandations ont été adressées à la Ville de Montréal. Le détail du statut de ces recommandations apparaît au tableau 2.

**Tableau 1 – Résultat du suivi des recommandations
(rapports de vérification réguliers et spéciaux)**

Statut des recommandations	2005	2006	2007	2008	2009		Total
					Rapports réguliers	Rapports spéciaux	
Faites	181	224	136	50	57	79	727
En cours	1	4	42	20	54	12	133
Reportées	–	–	–	–	43*	–	43
Annulées	6	–	1	1	–	4	12
Non faites	9	13	3	–	–	–	25
Périmées	3	3	–	–	–	–	6
Autres	–	–	–	–	23	1	24
À confirmer	–	–	–	–	13**	–	13
Total des recommandations formulées	200	244	182	71	190	96	983

* En juillet 2010, le comité exécutif a adopté une résolution mandatant la Direction générale de procéder à une restructuration complète de toutes les activités liées au matériel roulant, et ce, pour l'ensemble des unités d'affaires de la Ville. Le début de la mise en place de la nouvelle structure de gestion étant prévu pour janvier 2011, le statut « reporté » a été attribué à 43 recommandations concernant le dossier « Gestion de la flotte de véhicules ».

** Le BVG a émis 27 recommandations en ce qui a trait au dossier de vérification « Projet d'impartition des services de télécommunications ». Le statut de 13 recommandations n'a pu être validé par le BVG en date du 15 avril 2011.

Tableau 2 – Résultat du suivi des recommandations (rapports spéciaux)

Statut des recommandations	2009				Total
	SHDM		Ville de Montréal		
	Gestion de projets	Aliénations d'immeubles	Faubourg Contrecoeur	Compteurs d'eau	
Faites	25	21	7	26	79
En cours	3	–	4	5	12
Reportées	–	–	–	–	–
Annulées	3	–	–	1	4
Non faites	–	–	–	–	–
Périmées	–	–	–	–	–
Autres	–	–	1	–	1
Total des recommandations formulées	31	21	12	32	96

En ce qui concerne plus particulièrement les recommandations formulées en 2009, celles dont le statut est considéré comme « faites » ou « en cours » représentent une proportion de 71 % par rapport à un objectif annuel fixé à 80 % par l'administration municipale.

Pour l'ensemble des recommandations formulées depuis 2005, le suivi réalisé en mars et en avril 2011 démontre que 727 d'entre elles sont faites, dont 189 l'ont été au cours des 12 derniers mois. Ainsi, sur une

base cumulative (depuis cinq ans), ce sont près de 74 % des recommandations qui sont faites, alors que 14 % sont en cours. Somme toute, il s'agit de très bons résultats.

Néanmoins, le résultat de notre suivi montre que 25 des recommandations n'ont pas été mises en application (statut « non faites ») pour les années 2005 à 2009. Le statut « non faites » peut être justifié pour différentes raisons. Toutefois, nous sommes préoccupés par le fait que la Direction générale n'a pas donné suite à notre recommandation portant sur l'élaboration d'une politique sur la classification de l'information contenue dans notre rapport de vérification *Courrier électronique à la Ville de Montréal*, publié dans notre rapport annuel 2006.

En effet, une telle politique constitue un maillon essentiel à une gestion optimale et efficace de la sécurité de l'information détenue à la Ville. Par exemple, l'absence d'une telle politique expose la Ville à des risques que des renseignements confidentiels et nominatifs soient diffusés parce que la responsabilité de décider ou non de cette diffusion incombe à chaque utilisateur.